Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1983)

Heft: 3

Artikel: A nos collègues feminines, les peintres, sculpteurs, et artisanes d'art = An unsere Kolleginnen, die Malerinnen, Bildhauerinnen und Kunstgewerberinnen

Autor: Moser, Wilfried

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-625789

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Art Suisse ne tient pas à célébrer un anniversaire historique

Et nous nous retrouvons à l'assemblée des délégués le 23 juin de la même année à Buochs. Au procès-verbal:

4. *b)* Admission exceptionnelle de membres de la SSFPSD

Par 37 voix contre 2, la résolution suivante a été approuvée:
«En dérogation de l'art. 6 des statuts, les membres de la SSFPSD peuvent, sur demande des sections, être admis comme membres de la SPSAS lors de l'assemblée des délégués 1974 sans se soumettre au préalable à un jury pour candidats. Cette dérogation ne concerne que l'art. 6 des statuts et n'est valable que pour l'assemblée des délégués 1974.»

Traktandum
4. *b)*

Mit 37:2 Stimmen wird folgender Beschluss gefasst:
«In Abweichung von Art. 6 der Statuten können Mitglieder der GSMB + K auf Antrag der Sektionen an der Delegiertenversammlung 1974 als Mitglieder der GSMBA aufgenommen werden, ohne ihre Arbeiten einer Kandidatenjury zu unterbreiten.

Diese Ausnahme betrifft nur Art. 6 der Statuten und gilt nur für die Delegiertenversammlung 1974.

Enfin, dans le numéro d'août, le président s'explique à ce propos brièvement dans l'ART SUISSE:

A nos collègues feminines, les peintres, sculpteurs et artisanes d'art

Nous revenons à l'importante décision prise à l'assemblée des délégués à Buochs: La SPSAS n'est plus une société exclusivement masculine. Elle est la Société des artistes suisses – femmes et hommes. Tous les membres actuels de la SSFPSD sont invités à entrer dans la SPSAS, sans formalités ni conditions (proposition Mumprecht, approuvée par 37 contre 2 voix). Cette proposition d'entrée est valable jusqu'au 1er juin 1974. Il va de soi que la répartition des sièges dans tous les comités, y compris le comité central, s'effectuera démocratiquement entre hommes et femmes.
Nous espérons arriver à avoir, par cette fusion, un poids encore plus important dans la vie culturelle de notre pays.

Le président central:
Wilfrid Moser

An unsere Kolleginnen, die Malerinnen, Bildhauerinnen und Kunstgewerblerinnen

Wir möchten nochmals auf den äusserst wichtigen Beschluss der Delegiertenversammlung zurückkommen: Die GSMBA ist keine ausschliessliche Männergesellschaft mehr. Sie ist die Gesellschaft der schweizerischen Künstlerinnen und Künstler. Alle bisherigen Mitglieder der GSMB + K – auch die Kunstgewerblerinnen (Antrag Mumprecht, mit 37:2 Stimmen an der Delegiertenversammlung angenommen) – können ohne jegliche Formalitäten und Bedingungen in die GSMBA eintreten. Dieser bedingungslose Eintritt ist bis 1. Juni 1974 gültig. Selbstverständlich werden die Arbeitsgruppen, Vorstände, Komitees und das Zentralkomitee in demokratischer Form von Künstlerinnen und Künstlern besetzt.

Wir hoffen, mit dieser Vereinigung ein möglichst grosses Gewicht im Kulturleben unseres Landes zu erreichen.

Der Zentralpräsident:
Wilfrid Moser

D'ailleurs, l'événement, en soi, n'a rien de reluisant. En effet, l'acceptation de femmes au sein de la SPSAS correspond plus à une démarche logique, qui a beaucoup trop dérapé avant d'aboutir, qu'à l'issue d'un combat «féminisant».
Le DOSSIER consacré dans ce numéro au thème «La femme et la création artistique» consiste avant tout à recueillir une série d'impressions sur la situation actuelle de celles qui en Suisse consacrent une partie ou la totalité de leur temps à un travail artistique. A la lecture de leurs propos, force est de constater d'ailleurs que sur le terrain de la création, et par conséquent sur celui de la diffusion des œuvres (plastiques, littéraires, cinématographiques, etc.), les femmes sont confrontées aux mêmes réalités que leus homologues masculins. C'est une évidence. Une évidence qu'il convient toutefois de mesurer avec nuance dès le moment où, souvent encore, les impératifs économiques et les exigences de la quotidienneté chez les femmes-artistes occupent des espaces-temps non négligeables.
Placés devant l'impossibilité de rendre compte exhaustivement de cet état de fait, nous avons choisi arbitrairement de rencontrer douze femmes réparties dans les trois régions linguistiques du pays et s'exprimant à travers la peinture, la sculpture, l'architecture, la littérature, le cinéma.
L'abondance de matière arrivée durant la période estivale nous contraint, par manque de place uniquement, à présenter dans ce numéro les entretiens que Claudine Haussamann a réalisés en Suisse alémanique avec Annemie FONTANA (sculpture), Irma BREITWIESER (peinture), Elisabeth STEINEGGER (architecture), Ingeborg KAISER (littérature), Gertrud PINKUS (cinéma).

• Les autres interviews récoltés en Suisse romande et au Tessin paraîtront dans le prochain numéro.